

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VÔGE VERS LES RIVES DE LA MOSELLE

Arches - Archettes - Bellefontaine - Dinozé - Hadol - Jarménil
La Baffè - Pouxoux - Raon-aux-Bois - Uriménil - Xertigny

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 Mars 2012

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 36

Présents : 32

Date de la convocation : 20/03/2012

Présents : M. EYMARD Philippe, Mme GEROME Nadine, M. MARTIN Miguel, M. DELOY Guy, M. MAROT Joël, M. THOMAS Michel, M. RABU Jean Louis, M. GEORGES Jean Michel, Mme MOTSCH Suzanne, Mme PILLOT Noëlle, M. COLIN Roger, Mme VAUTRIN-ROLLOT Andrée, M. CARITEAU Jean-Pierre, M. MAIRE Philippe, M. PICOCHÉ François, M. HUC André, M. PAGELOT Dominique, M. LAGARDE Daniel, M. HATIER François, M. LEROY Philippe, M. ROUSSEL Michel, M. NOEL Philippe, M. HUROT Michel, M. GARION Eric, Mme GRIMILLOT Patricia, Mme ARNOULD Nicole, Mme MARCOT Véronique, M. LAPOIRIE André, Mme GERARD Pierrette, M. LAVEZ Francis, M. LA VAULLEE Henri, M. PIERREL Christian.

Pour information :

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme CUNY Marielle à Mme GEROME Nadine, M. SCHMIDT Frédéric à M. NOEL Philippe,

Suppléant(s) : M. LA VAULLEE Henri (de M. REMY Daniel), M. PIERREL Christian (de M. ALEXANDRE René).

Excusé(s) : M. CANADAS Stéphane, M. JEANDON Luc.

Le mercredi 28 Mars 2012 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison pour tous à ARCHETTES sous la présidence de EYMARD Philippe, Président.

M. GEORGES Jean Michel a été nommé secrétaire de séance.

Après appel et avoir constaté que le quorum est atteint, le Président déclare la séance du Conseil Communautaire ouverte à 20h30. Il remercie Monsieur le Maire de ARCHETTES pour son accueil.

Objet des délibérations

01. Compte administratif 2011 : budget général
02. Compte administratif 2011 : budget assainissement
03. Affectation des résultats : budget général
04. Affectation des résultats : budget assainissement
05. Compte de gestion : budget général et budget assainissement
06. Ordures ménagères : taux 2012
07. Fiscalité locale : taux 2012
08. Participation aux syndicats
09. BP 2012 : budget général et budget assainissement
10. Demande de subventions
11. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)
12. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC
13. Informations diverses
14. Date et lieu du prochain conseil

Documents remis aux délégués :

- RAM : Fréquentation et dates des prochaines animations
- Point OPAH
- Flyer pour la visite de la distillerie à Pouxoux le 31/03/12
- Budget Général et Budget Assainissement

Le compte rendu du dernier Conseil est approuvé à l'unanimité.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2011 : BUDGET GENERAL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire vote et arrête les résultats de clôture définitifs de l'exercice 2011 tels que résumés ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00€	40 982,88€	0,00€	328 959,66€	0,00€	369 942,54€
Opérations de l'exercice	559 294,07€	493 992,65€	1 427 265,92€	1 492 800,71€	1 986 559,99€	1 986 793,36€
TOTAUX	559 294,07€	534 975,53€	1 427 265,92€	1 821 760,37€	1 986 559,99€	2 356 735,90€
Résultats de clôture	24 318,54€	0,00€	0,00€	394 494,45€	0,00€	370 175,91€
Restes à réaliser	387 651,00€	338 783,00€	0,00€	0,00€	387 651,00€	338 783,00€
TOTAUX CUMULES	411 969,54€	338 783,00€	0,00€	394 494,45€	387 651,00€	708 958,91€
RESULTATS DEFINITIFS	73 186,54€			394 494,45€		321 307,91€

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2011 : BUDGET ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire vote et arrête les résultats de clôture définitifs de l'exercice 2011 tels que résumés ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	46 139,08€	0,00€	0,00€	11 486,39€	34 652,69€	0,00€
Opérations de l'exercice	836 879,48€	946 967,21€	396 635,03€	418 779,91€	1 233 514,51€	1 365 747,12€
TOTAUX	883 018,56€	946 967,21€	396 635,03€	430 266,30€	1 268 167,20€	1 365 747,12€
Résultats de clôture	0,00 €	63 948,65€	0,00€	33 631,27€	0,00€	97 579,92€
Restes à réaliser	839 101,00€	754 960,00€	0,00€	0,00€	839 101,00€	754 960,00€
TOTAUX CUMULES	839 101,00€	818 908,65€	0,00€	33 631,27€	839 101,00€	852 539,92€
RESULTATS DEFINITIFS	20 192,35€			33 631,27€		13 438,92€

3. AFFECTATION DU RESULTAT : BUDGET GENERAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2011	
Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	65 534,79 €
Résultats antérieurs reportés	328 959,66 €
Résultat à affecter	394 494,45 €
Résultat à affecter	
D001 Besoin de financement	24 318,54 €
R001 Excédent de financement	0,00 €
Reste à réaliser	
Dépenses / besoin de financement	387 651,00 €
Recettes / excédent de financement	338 783,00 €
Besoin de financement à couvrir	73 186,54 €
Affectation en réserves R1068	73 200,00 €
Report en fonctionnement R002	321 294,45 €
Résultat d'investissement reporté en D001	24 318,54 €

4. AFFECTATION DU RESULTAT : BUDGET ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2011	
<u>Résultat de fonctionnement</u>	
Résultat de l'exercice	22 144,88 €
Résultats antérieurs reportés	11 486,39 €
Résultat à affecter	33 631,27 €
<u>Résultat à affecter</u>	
D001 Besoin de financement	0,00 €
R001 Excédent de financement	63 948,65 €
<u>Reste à réaliser</u>	
Dépenses / besoin de financement	839 101,00 €
Recettes / excédent de financement	754 960,00 €
Besoin de financement à couvrir	20 192,35 €
Affectation en réserves R1068	20 193,00 €
Report en fonctionnement R002	13 438,27 €
Résultat d'investissement reporté en R001	63 948,65 €

5. COMPTE DE GESTION : BUDGET GENERAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, déclare que le compte de gestion – budget principal, dressé pour l'exercice 2011 par Madame le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

6. COMPTE DE GESTION : BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, déclare que le compte de gestion – budget assainissement, dressé pour l'exercice 2011 par Madame le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

7. ORDURES MENAGERES : TAUX DE LA TAXE 2012

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité des membres présents, ou représentés fixe le taux de la TEOM pour l'année 2012 à 10,70%.

8. TAUX DE LA FISCALITE LOCALE 2012

Monsieur le Président donne lecture des taux. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire, fixe les taux des taxes locales comme suit :

- Taux de taxe d'habitation : 1.51 %
- Taux de taxe foncière sur le foncier bâti : 1.16 %
- Taxe foncière sur le foncier non bâti : 1.82 %
- Taux CFE : 1.01 %

9. PARTICIPATION AUX SYNDICATS

Le Président rappelle que la Communauté de Communes doit délibérer afin de confirmer la prise en charge de la participation budgétaire de la C2VRM au titre de l'année 2012 au sein de différents syndicats auxquels elle adhère. Pour l'année 2012, selon les modalités fixées au sein de ces différents syndicats, la participation de la C2VRM est fixée comme suit :

• Pays d'Epinal Cœur des Vosges :

- Fonctionnement général et Maison de l'Emploi : **57 787.50 €**
- Pays d'Art et d'Histoire : **8 475.50 €**
- Filière Bois : **7 705 €**
- Gestion et animation des itinéraires VTT : **30 145.22 €**

• SDANC 88 : 930 €

• SMIC des Vosges : 175 €

• SCOT : 25 426.50 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- **S'ENGAGE** à verser les participations syndicales budgétaires aux différents syndicats comme indiquées ci-dessus,
- **DIT** que les fonds nécessaires seront prévus au budget principal 2012.

10. BP 2012 : BUDGET GENERAL

M. Le Président propose un vote :

- Par chapitre en section de fonctionnement, dont le total s'élève en dépenses comme en recettes à la somme de **1 970 684,00 €**,

- Par chapitre en section d'investissement, avec les chapitres « opération d'équipement » de l'état III B3, sans vote formel sur chacun des chapitres et dont le total s'élève en dépenses comme en recettes à la somme de **4 020 760,00 €**.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le budget primitif 2012 avec reprise des résultats de l'exercice 2011 et des restes à réaliser et approuve l'équilibre général du budget 2012 arrêté à :

BP PRINCIPAL	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	4 020 760,00	1 970 684,00
Recettes	4 020 760,00	1 970 684,00

11. BP 2012 : BUDGET ASSAINISSEMENT

M. Le Président propose un vote :

- Par chapitre en section de fonctionnement, dont le total s'élève en dépenses comme en recettes à la somme de **466 118,00 €**,

- Par chapitre en section d'investissement, avec les chapitres « opération d'équipement » de l'état III B3, sans vote formel sur chacun des chapitres et dont le total s'élève en dépenses comme en recettes à la somme de 4 477 116,00 €.

Il rappelle que le choix du vote au niveau de l'opération et non au niveau du chapitre permet le contrôle des dépenses à ce niveau pour les crédits votés comme tel.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le budget primitif assainissement 2012 avec reprise des résultats de l'exercice 2011 et des restes à réaliser et approuve l'équilibre général du budget assainissement 2012 arrêté à :

BP ASSAINISSEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	4 477 116,00	466 118,00
Recettes	4 477 116,00	466 118,00

12. DEMANDE DE SUBVENTIONS

M. Le Président propose le vote de demandes de subventions relatives aux différents projets du BP 2012.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Est favorable à la construction d'un multi-accueil sur la commune de Xertigny et sollicite l'aide de la CAF des Vosges, de l'Etat (Dotation d'équipement des territoires ruraux), du Conseil Régional de Lorraine et du Conseil Général des Vosges,
- Est favorable à la construction d'une plateforme bois énergie et sollicite l'aide du Conseil Régional de Lorraine, du Conseil Général des Vosges, de l'Europe (FEDER) et de l'Etat (FNADT),
- Est favorable à la construction du show-room Hêtre et sollicite l'aide du Conseil Régional de Lorraine, du Conseil Général des Vosges et de l'Etat (PER structuration de la filière bois feuillus des Vosges),
- Est favorable à une étude de faisabilité préalable à la réalisation d'une pépinière d'entreprise sur le site de la fromagerie Lactalis à Xertigny et sollicite l'aide de l'Europe, à savoir les fonds Leader du GAL du Pays d'Epinal Cœur des Vosges (« Nouveaux services et nouvelles activités en milieu rural dans une dynamique de développement durable »),
- Sollicite l'aide du Conseil Général des Vosges et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la réalisation d'un diagnostic réseau sur la commune de Uriménil,
- Sollicite l'aide du Conseil Général des Vosges pour l'extension du réseau d'assainissement rue de la Brasserie à Xertigny.
- Sollicite le Conseil Général des Vosges et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour :
 - La construction des systèmes de traitement des eaux usées pour les communes de Arches, Archettes et Pouxoux,
 - La construction des réseaux de transport (y compris les ouvrages de refoulement) nécessaires au bon fonctionnement des deux systèmes d'épuration sur les communes d'Arches, Archettes et Pouxoux
 - Les travaux d'élimination des eaux claires parasites sur les communes d'Arches et Pouxoux pour le bon fonctionnement des systèmes d'épuration.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à ces demandes de subventions.

13. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)

- Le Président informe les délégués qu'un avenant pour une plus-value d'un montant de 700€ sera signé concernant les travaux d'assainissement rue des Mazerey.
- Le Président informe de la signature pour l'acquisition d'un premier terrain à Pouxoux concernant le projet de STEP.

14. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC

Le Président donne la parole aux représentants de la C2VRM au sein d'organismes intercommunaux auxquels adhère la C2VRM.

15. Informations diverses

- Le Président fait le point sur les réunions passées et à venir.
- Il informe que la C2VRM a demandé le renouvellement du CAE à Pôle Emploi pour 6 mois supplémentaires.
- S.I.G. : une convention est signée avec la DDT pour une mise à disposition d'information.
- F.P.U. : 3 offres reçues.
- Commission SAP : Réflexion pour l'implantation de la crèche de la Vôge – Deux terrains potentiels dont un communal de 1 300m² - Réflexion sur le type et la surface du bâtiment à construire.

16. Date et lieu du prochain conseil

Le 23 avril 2012 à Bellefontaine

La séance est levée à 22h00

Le Secrétaire
M. GEORGES Jean Michel

Le Président
Philippe EYMARD